

La Ville de Colomiers est candidate au label Tiers lieux Occitanie

Réunis en Conseil municipal, les élus columérins ont voté en faveur de la candidature de la Ville de Colomiers au label Tiers-lieux Occitanie, lancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Ce label vise notamment à valoriser les espaces de coworking, qui intègrent ainsi un réseau régional.

Un tiers lieu est avant tout un espace ouvert et hybride, entre le lieu de travail et le lieu de vie, qui a pour principale vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre des acteurs d'un territoire et, in fine, créer de la valeur (économique, sociale, éducative...).

"L'enjeu pour la collectivité consiste d'une part à valoriser l'existant en matière de tiers lieux sur le territoire, et d'autre part, à prétendre à d'éventuels co-financement tant sur le volet équipement des tiers lieux existants que sur le volet investissement des tiers lieux en devenir", a souligné M. Cédric Aït-Ali, Conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la ville fertile.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr